



Extrait du registre des délibérations

Le Président soussigné, certifie que le présent acte  
reçu par le représentant de l'État le 20.3.25.  
et publié le : 26.03.25 est exécutoire.

Séance du mercredi 05 mars 2025

**Délibération n° 99\_2025\_017#**  
**Affectation des résultats des budgets de l'exercice 2024**

Le Conseil communautaire s'est réuni le mercredi cinq mars deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, salle des Actes de l'Hôtel de Ville de Saint-Amand-Montrond.

<u>COMMUNES</u>	<u>TITULAIRES</u>	<u>REPLAÇANTS</u>
<b>ARPHEUILLES</b>	Monsieur Pascal AUGENDRE	
<b>BESSAIS-LE-FROMENTAL</b>	Monsieur Serge AUDONNET	
<b>BOUZAIS</b>	Monsieur Olivier PARILLAUD	
<b>BRUÈRE-ALLICHAMPS</b>	Monsieur Roger DAGHER	
<b>CHARENTON-DU-CHER</b>	Monsieur Pascal AUPY Madame Colette PY	
<b>COLOMBIERS</b>	Monsieur Daniel BÔNE	
<b>COUST</b>	Monsieur Pascal COLLIN	
<b>DREVANT</b>	Monsieur Patrick BIGOT	
<b>FARGES-ALLICHAMPS</b>	Madame Édith MICHELIC	
<b>LA CELLE</b>	Monsieur Philippe AUZON	
<b>LA GROUTTE</b>	Monsieur Philippe PERRICHON	
<b>MARÇAIS</b>	Madame Michelle RIVET	
<b>MEILLANT</b>	Madame Marie-Claude JULIEN	
<b>NOZIÈRES</b>	Monsieur Franck DAUMIN	Pouvoir à Yann CADIER
<b>ORCENAIS</b>	Monsieur Yann CADIER	
<b>ORVAL</b>	Madame Clarisse DULUC Monsieur Alain ANDRIAU Madame Françoise GONNET	Pouvoir à Philippe MARME
<b>SAINT-AMAND-MONTROND</b>	Monsieur Emmanuel RIOTTE Madame Jacqueline CHAMPION Monsieur Francis BLONDIEAU Madame Florence COMBES Monsieur Geoffroy CANTAT Madame Isabelle CHAPUT Monsieur Raphaël FOSSET Madame Sophie CUINIÈRES Monsieur Lionel DELHOMME Madame Malika LACH-HAB Monsieur Didier DEVASSINE Madame Noura ANGLADE Monsieur Philippe MARME Madame Sandrine KOSTADINOV Madame Marie BLASQUEZ Monsieur Yves PURET Madame Sylvie OLIVIER	Pouvoir à Florence COMBES  Pouvoir à Emmanuel RIOTTE Pouvoir à Lionel DELHOMME Pouvoir à Sophie CUINIÈRES Arrivée au point n°3  Pouvoir à Sandrine KOSTADINOV  Pouvoir à Francis BLONDIEAU
<b>SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX</b>	Monsieur Gérard MARTEAU	Remplacé par Bernadette MERIEL
<b>VERNAIS</b>	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice : 38  
Membres présents : 30  
Membres votants : 37

Secrétaire de séance : Francis BLONDIEAU

Date de la convocation : 18 février 2025  
Date de l'affichage : 18 février 2025

## *Extrait du Registre des délibérations*

Séance du mercredi 5 mars 2025

### **Délibération n° 99\_2025\_017f**

#### **Vote du compte financier unique 2024 Affectation des résultats des budgets de l'exercice 2024**

Monsieur Daniel BÔNE, Président, présente ce dossier.

Vu les articles L 2311-5 et R 2311-11 et suivants du Code général des collectivités territoriales fixant les règles de l'affectation des résultats,

Vu les comptes financiers uniques de l'exercice 2024 ;

Les affectations des résultats de l'exercice 2024 sont les suivantes :

Les résultats et les montants de restes à réaliser du **budget principal 2024** sont les suivants :

Section de fonctionnement :	+	1 759 454.81 €
Section d'investissement :	-	825 933.67 €
Les restes à réaliser dégagent un besoin de financement de :	-	267 536.23 €

Le besoin de financement global qui se dégage de la section d'investissement est de **1 093 469.90 €**. Il convient de le couvrir en affectant une partie du résultat de fonctionnement en recette d'investissement (**article 1068**). Le reste du résultat de fonctionnement est reporté en section de fonctionnement **article 002 soit 665 984.91 €**, le résultat d'investissement est reporté en section d'investissement **article 001** pour – **825 933.67 €**.

Les résultats et les montants de restes à réaliser du **budget annexe « assainissement » 2024** sont les suivants :

Section de fonctionnement :	+	1 842 268.11 €
Section d'investissement :	-	927 358.09 €
Les restes à réaliser dégagent un besoin de financement de :	-	48 482.27 €

Le besoin de financement global qui se dégage de la section d'investissement est de **975 840.36 €**. Il convient de le couvrir en affectant une partie du résultat de fonctionnement en recette d'investissement (**article 1068**). Le reste du résultat de fonctionnement est reporté en section de fonctionnement (**article 002**) soit **866 427.75 €**, le résultat d'investissement est reporté en section d'investissement (**article 001**) pour – **927 358.09 €**.

Les résultats et les montants de restes à réaliser du **budget annexe « Citoyens français itinérants »** 2024 sont les suivants :

Section de fonctionnement :	+	40 662.46 €
Section d'investissement :	-	30 777.17 €
Les restes à réaliser dégagent un besoin de financement de :	-	8 313.84 €

Le besoin de financement global qui se dégage de la section d'investissement est de **39 091.01 €**. Il convient de le couvrir en affectant une partie du résultat de fonctionnement en recette d'investissement (**article 1068**). Le reste du résultat de fonctionnement est reporté en section de fonctionnement (**article 002**) soit **1 571.45 €**, le résultat d'investissement est reporté en section d'investissement (**article 001**) pour **- 30 777.17 €**.

Les résultats et les montants de restes à réaliser du **budget annexe « gestion du tourisme »** 2024 sont les suivants :

Section de fonctionnement :	+	28 927.71 €
Section d'investissement :	+	3 289.50 €
Les restes à réaliser dégagent un besoin de financement de :	-	10 093.40 €

Le besoin de financement qui se dégage de la section d'investissement est de **6 803.90 €**. Il convient de le couvrir en affectant une partie du résultat de fonctionnement en recette d'investissement (**article 1068**). Le reste du résultat de fonctionnement est reporté en section de fonctionnement, (**article 002**) soit **22 123.81 €**, le résultat d'investissement est reporté en section d'investissement (**article 001**) pour **3 289.50 €**.

Les résultats du **budget annexe « zones d'activités »** 2024 sont les suivants :

Section de fonctionnement :	+	43 378,95 €
Section d'investissement :	-	171 936,39 €

Les résultats de fonctionnement et d'investissement du budget annexe « zone d'activité » sont reportés dans leurs sections respectives.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Vote l'affectation des résultats des budgets ci-dessus.**

-----  
Le Président

  
Daniel BÔNE

Le secrétaire de séance

  
Francis BLONDIEAU